CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET INFORMATIONS DESTINÉES À LA CLIENTÈLE

du Goethe-Institut e.V., Oskar-von-Miller-Ring 18, 80333 München, Allemagne (« Goethe-Institut » ou « Nous ») pour la réservation de cours, d'examens et d'autres prestations de service ainsi que pour les ventes de marchandises.

Remarque : pour faciliter la lecture, nous renonçons à utiliser simultanément des formes linguistiques spécifiques au genre. Toutes les désignations de personnes s'appliquent à tous les genres.

1. Champ d'application 3
2. Conclusion du contrat 3
 a. *Conclusion du contrat sur notre site Web* 3
 b. *Conclusion du contrat en dehors de notre site internet* 3
 (1) *Conclusion du contrat par fax ou par courrier postal* 3
 (2) *Conclusion du contrat par courrier électronique* 4
 (3) *Conclusion du contrat lors de l'inscription dans la ville de votre choix* 4
3. Réserve contractuelle et droit de rétractation 4
4. Prix 5
5. Paiement 5
6. Conditions particulières de participation aux cours et aux examens 5
 a. *Cours collectifs* 5
 b. *Modification de l'inscription et désistement pour les cours et examens* 5
 c. *Échéance et paiement* 6
 d. *Volume des prestations* 7
 L'étendue exacte des prestations résulte de la description du produit concerné. 7
 e. *Hébergement pour les cours pour adultes* 7
 f. *Obligations des participants aux cours et examens* 7
 g. *Droits d'auteur* 8
 h. *Résiliation* 8
 (1) *Cours par correspondance* 8
 (2) *Mise en danger du bien-être de l'enfant dans le cadre des cours pour enfants et jeunes* 8

(3) Violation des obligations de comportement 8
i. Réserve de modification en cas de circonstances ou d'événements graves et exceptionnels 8
7. Conditions particulières pour les ventes de marchandises 9
a. Réserve de propriété 9
b. Conditions supplémentaires pour les commandes à distance (site web, fax, courrier postal, e-mail) 9
8. Conditions particulières pour les produits numériques 9
a. Droits d'utilisation et droits d'auteur 9
b. Descriptions des produits 9
c. Modification des produits numériques pour les contrats de consommateurs 9
9. Droit de rétractation 9
10. Garantie 9
11. Contenus propres : responsabilité, transfert des droits d'utilisation 10
a. Responsabilité pour les contenus propres 10
b. Transfert des droits d'utilisation 10
12. Limitation et exonération de responsabilité 10
a. Limitation de responsabilité 10
b. *Exonération de responsabilité* 11
13. Règlement des différends 11
14. Dispositions finales 11

1. CHAMP D'APPLICATION

Les conditions générales de vente (« CGV ») ci-après s'appliquent à l'ensemble des relations contractuelles entre le Goethe-Institut et les consommateurs ou les professionnels (« clients », « participants aux cours », « participants aux examens » ou « vous ») qui commandent des produits payants du Goethe-Institut (réservation de cours dans tous les formats disponibles, d'examens ainsi que d'autres prestations de services et pour les ventes de marchandises). Les conditions d'utilisation s'appliquent à l'utilisation des services gratuits proposés sur le site internet goethe.de. Si le professionnel utilise des conditions générales de vente contraires ou complémentaires, leur validité est réfutée par les présentes ; elles ne font partie intégrante du contrat que sous réserve de notre accord explicite.

2. CONCLUSION DU CONTRAT

a. Conclusion du contrat sur notre site Web

En présentant les produits (cours, examens et marchandises) sur notre site internet, nous faisons une offre ferme de conclure un contrat concernant ces produits. Vous pouvez rectifier à tout moment vos saisies avant d'envoyer votre commande ferme en utilisant les aides à la correction prévues à cette fin et expliquées lors du processus de commande. Le contrat est conclu lorsque vous acceptez l'offre relative aux produits contenus dans le panier en cliquant sur Commander. Immédiatement après l'envoi de la commande, vous recevez de nouveau une confirmation par courrier électronique.

Les langues ci-dessous sont disponibles pour la conclusion du contrat

- pour les cours et examens proposés par des instituts en Allemagne et en Autriche : allemand, anglais, français, italien, espagnol, portugais (Brésil), russe, turc, chinois
- pour les cours et les examens des Goethe-Instituts dans d'autres pays : allemand et langue nationale
- Cours de formation continue pour enseignants : allemand et langue nationale

Nous sauvegardons le contenu du contrat et nous vous envoyons les données de la commande et nos CGV par courrier électronique. Le texte du contrat n'est plus accessible sur Internet pour des raisons de sécurité.

b. Conclusion du contrat en dehors de notre site internet

Vous pouvez également vous inscrire à nos cours et examens à l'aide du formulaire d'inscription. Vous pouvez obtenir les formulaires d'inscription au Goethe-Institut de la ville de votre choix ou sur Internet. Les différents modes d'inscription à votre disposition sont indiqués dans le formulaire d'inscription ainsi que dans la description du produit sur Internet.

(1) Conclusion du contrat par fax ou par courrier postal

Si ces modes d'inscription sont disponibles, vous pouvez renvoyer le formulaire d'inscription rempli par fax ou par courrier postal au destinataire de la demande indiqué dans le formulaire d'inscription.

Le Goethe-Institut de la ville de votre choix décidera de votre participation. Les dates des cours et des examens ainsi que les délais d'inscription sont indiqués dans les formulaires d'inscription ainsi que dans la description du produit sur Internet. Seules les demandes d'inscription complètes et envoyées dans les délais pourront, dans la limite des places disponibles, être prises en compte. En règle générale, les demandes d'inscription sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée chronologique.

Vous serez informé par écrit de la décision concernant votre participation dans un délai de sept jours à compter de la réception du formulaire d'inscription. Seule cette confirmation écrite vous donne le droit de participer au cours ou à l'examen. Les personnes dont les demandes d'inscription ont été refusées sont informées par écrit dans les plus brefs délais.

(2) Conclusion du contrat par courrier électronique

Si ce mode d'inscription est disponible, vous pouvez renvoyer le formulaire d'inscription rempli par courrier électronique au destinataire de la demande indiqué dans le formulaire d'inscription. Il est également possible de s'inscrire par une déclaration de participation par e-mail ou par téléphone, à condition que le destinataire de la demande confirme cette déclaration d'inscription.

En envoyant le formulaire d'inscription dûment rempli ou en remettant la déclaration correspondante indiquant votre intention de participer, vous soumettez une offre juridiquement contraignante à conclure un contrat relatif au produit. Vous serez informé par écrit de la décision concernant votre participation dans un délai de sept jours à compter de la réception du formulaire d'inscription ou de la déclaration. En cas d'acceptation de votre demande, le contrat est conclu. Seule cette confirmation écrite vous donne le droit de participer au cours ou à l'examen. Les personnes dont les demandes d'inscription ont été refusées sont informées par écrit dans les plus brefs délais.

Le point 2 b. (1) paragraphe 2 s'applique en conséquence.

(3) Conclusion du contrat lors de l'inscription dans la ville de votre choix

Le Goethe-Institut de la ville de votre choix vous informe des dates actuelles des cours et des examens ainsi que des délais d'inscription. Seules les demandes d'inscription complètes et envoyées dans les délais pourront, dans la limite des places disponibles, être prises en compte. En règle générale, les demandes d'inscription sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée chronologique.

Le Goethe-Institut de la ville de votre choix décide de votre participation aux cours et aux examens. Nul ne peut prétendre à participer au cours ou à l'examen.

3. RESERVE CONTRACTUELLE ET DROIT DE RÉTRACTATION

Le contrat est soumis aux conditions suivantes :

- pour tous les cours : les données indiquées lors de l'inscription doivent correspondre aux conditions d'admission requises mentionnées dans la description du cours et vous avez atteint l'âge minimum requis indiqué dans la description du cours à la date du début du cours.
- pour les formations pour enseignants : les conditions d'admission (en particulier l'expérience d'enseignement requise) indiquées sur le site web sont remplies.
- pour les cours et les examens collectifs : le nombre minimum de participants indiqué dans la description de chaque produit doit être atteint.
- le test d'évaluation (en ligne) mentionné le cas échéant dans la description du produit (ci-après : le « test d'évaluation ») doit être effectué en temps utile.
- pour les examens : le participant doit remplir les conditions d'examen prévues par le § 3 du règlement des examens du Goethe-Institut.
- concernant les cours pour enfants et jeunes : l'inscription doit avoir été effectuée par le ou les représentants légaux en qualité de partenaires contractuels, et toutes les déclarations et/ou consentements nécessaires doivent avoir été transmis par écrit au Goethe-Institut suite à l'inscription (par exemple par courrier électronique ou par fax).

Si un contrat devient caduc en raison d'une clause suspensive, les frais de cours et/ou d'examen seront remboursés.

S'agissant des examens, il est notamment interdit à des tiers agissant à titre commercial d'effectuer des réservations dans le but de réserver plusieurs places d'examen et de les revendre à des participants contre rémunération. En cas de soupçon légitime d'une telle utilisation abusive, nous nous réservons le droit de résilier le contrat et de bloquer l'accès à d'autres réservations d'examens. Il n'existe aucun droit à la rectification ultérieure des données dans de tels cas d'abus.

4. PRIX

Les prix indiqués à la date de l'inscription sont applicables aux **cours et examens**.

Les prix indiqués pour les **marchandises** sont majorés le cas échéant de frais de port. Vous trouverez plus de précisions sur les frais de port dans les produits.

5. PAIEMENT

Le paiement peut s'effectuer à la date convenue avec les modes de paiement proposés. Tout droit à l'utilisation d'un moyen de paiement déterminé est exclu.

6. CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION AUX COURS ET AUX EXAMENS

a. Cours collectifs

Pour des raisons de qualité, les participants à un cours de langue du Goethe-Institut doivent avoir un niveau de langue aussi homogène que possible. Pour les nouveaux clients, on s'en assure comme suit :

Pour les cours proposés par les Goethe-Instituts en Allemagne et en Autriche :

Après la réservation, un test d'évaluation obligatoire doit être effectué dans le délai indiqué dans la description du produit. Les frais sont inclus dans le prix du cours.

Pour les cours proposés par des instituts situés en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche :

Pour les cours proposés par des instituts situés en dehors de l'Allemagne, les procédures suivantes s'appliquent en fonction de l'offre de cours et du lieu :

- *Test d'évaluation avant l'inscription :*
 Avant la réservation, un test d'évaluation payant est requis en règle générale. Le résultat détermine le cours adapté. Les frais du test seront imputés sur le prix du cours.

- *Inscription sans test d'évaluation :*
 Il est également possible de s'inscrire directement à un cours.
 L'enseignant vérifie au début du cours si le niveau de langue des participants est adapté. Si ce n'est pas le cas, une nouvelle évaluation par l'enseignant ou un autre test d'évaluation est nécessaire.

- *Horaires des cours en cas de nouvelle évaluation :*
 Les horaires des cours proposés par les instituts situés en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche peuvent varier en fonction du niveau. Si un changement de cours est nécessaire en raison d'une nouvelle évaluation et qu'aucun horaire adapté n'est disponible, le remboursement intégral sera effectué.

Vous trouverez des informations détaillées sur la procédure qui vous concerne dans la description du produit correspondant.

b. Modification de l'inscription et désistement pour les cours et examens

Toute modification de l'inscription à un cours (par exemple modification de la date du cours) n'est possible que dans des cas exceptionnels et avec l'accord du Goethe-Institut. En l'absence de disposition contraire, toute modification de l'inscription entraîne le versement d'une participation aux frais du montant suivant :

Participation aux frais en cas de modification de l'inscription	
Cours proposés par des instituts situés en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche	5 % des frais du cours

Cours proposés par des instituts en Allemagne et en Autriche	Frais de modification de l'inscription de 60 € ; exception pour les cours en présentiel : la première modification suite à un refus de visa est gratuite à condition que le participant fournisse les justificatifs correspondants ; exception pour les formations continues : la modification est gratuite.

Sauf accord contraire, la modification de l'inscription à un examen n'est possible que dans des cas exceptionnels et avec l'accord du Goethe-Institut.

Le participant aux cours ou examens peut annuler son inscription par écrit (lettre, fax ou courrier électronique) conformément aux conditions ci-dessous :

Participation aux frais en cas de désistement

Désistement …	*Cours proposés par des instituts situés en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche*	*Cours proposés par des instituts en Allemagne et en Autriche*	*Examens*
au plus tard 4 semaines avant le début	10 % des frais du cours	15 % des frais du cours	100 % des frais d'examen
au plus tard 1 semaine avant le début	20 % des frais du cours	30 % des frais du cours, au minimum 160 €	100 % des frais d'examen
au plus tard 1 jour avant le début	30 % des frais du cours	50% des frais du cours, au minimum 160 €	100 % des frais d'examen
après le début	100 % des frais du cours	100% des frais du cours	100 % des frais d'examen

La réception de la déclaration de désistement par le Goethe-Institut fait foi pour le respect du délai.

Le participant aux cours peut le cas échéant annuler gratuitement l'hébergement réservé 4 semaines avant le début des cours. Toute annulation plus tardive est exclue. Le loyer doit être réglé dans son intégralité, même en cas de non-utilisation de l'hébergement, si nous ne parvenons pas à relouer pour la période de location réservée.

Le participant aux cours ou examens est libre de prouver, pour toutes les modifications d'inscription et tous les désistements, que nous n'avons subi aucun préjudice ou un préjudice moindre.

Les éventuelles législations nationales à caractère obligatoire ne sont pas affectées par la présente clause.

c. Échéance et paiement

Les frais **(frais de cours et/ou d'examens)** sont exigibles dans leur intégralité à la date indiquée sur la facture. Cela s'applique également aux produits dits d'apprentissage mixte. Les produits d'apprentissage mixte sont des produits qui, selon la description du produit, comprennent à la fois des phases d'apprentissage en présentiel (cours) et des phases d'apprentissage numérique. Les produits d'apprentissage mixte sont identifiés comme tels dans la description du produit.

Les frais des **cours par correspondance** doivent être réglés en plusieurs fois tous les trois (3) mois. Le premier paiement partiel est exigible deux semaines suivant la réception de la facture. Tous les paiements partiels suivants sont exigibles, en fonction du nombre de mois de cours, respectivement au premier du 4e, 7e, 10e, 13e, 16e, 19e et 22e mois de cours. La réception du paiement sur le compte du Goethe-Institut indiqué sur la facture fait foi pour déterminer le respect du délai de paiement. Le participant aux cours demeure libre de s'acquitter de la totalité des frais en effectuant un paiement unique à la réception de la facture.

Tous les frais bancaires éventuels s'appliquant au paiement des frais de cours sont à la charge du participant aux cours. Le Goethe-Institut ne perçoit pas de frais de transaction distincts.

Un cours ou un examen ne peut être débuté ou poursuivi si les échéances de paiement ne sont pas respectées. Dans ce cas, le Goethe-Institut a le droit d'attribuer la place à une autre personne.

d. Volume des prestations

L'étendue exacte des prestations résulte de la description du produit concerné.

Les examens sont également soumis aux dispositions du règlement d'examen en vigueur.

e. Hébergement pour les cours pour adultes

Sur demande et dans la mesure des disponibilités, le Goethe-Institut loue sur certains sites des logements meublés pour la durée d'un cours réservé ou sert d'intermédiaire pour des logements d'autres propriétaires. Le type d'hébergement est décrit dans l'offre, il n'est pas possible de faire une visite préalable.

Les hébergements ne sont loués que dans le cadre des cours et pour une utilisation temporaire. Le jour d'entrée est le jour d'arrivée indiqué, le jour de sortie est le jour de départ indiqué. Le contrat de bail expire au jour du départ sans que cela ne nécessite une résiliation. Si le locataire continue d'utiliser la chose louée après l'expiration de la durée du bail, la relation contractuelle entre le bailleur et le locataire n'est pas prolongée. Le participant aux cours peut uniquement héberger des personnes pour une nuit avec le consentement explicite du bailleur, le consentement étant accordé si l'intérêt légitime du participant aux cours le requiert.

Le participant aux cours est autorisé à utiliser les locaux loués exclusivement à des fins de logement conformément au règlement intérieur. Il est interdit de modifier les locaux loués. Le participant aux cours s'engage à nettoyer, à aérer et à chauffer les locaux loués de manière appropriée, et à manipuler avec précaution les installations et les équipements compris dans la location. Le participant aux cours est tenu de notifier sans délai au Goethe-Institut tout dommage subi par les locaux loués, par le bâtiment, ainsi que par les équipements et installations appartenant au bâtiment ou au terrain et de le réparer à ses frais si le préjudice résulte de sa négligence d'en préserver l'intégrité ou de toute autre cause.

À la cessation de la relation contractuelle entre le bailleur et le locataire ou lors de son départ, le participant aux cours est tenu de restituer les locaux loués propres et avec toutes les clefs qui lui ont été remises.

f. Obligations des participants aux cours et examens

Le participant à un cours en présentiel

- doit s'assurer, à ses frais, que son séjour sur les lieux des cours est légal et qu'il possède l'autorisation de voyager et le permis de séjour/visa nécessaire le cas échéant.
- il s'engage à respecter le règlement intérieur et des cours applicable dans les lieux de cours.

Pour les cours en présentiel proposés par des instituts en Allemagne et en Autriche, les dispositions suivantes s'appliquent également :

- Le participant doit souscrire une assurance maladie, accident, responsabilité civile et habitation, dans la mesure où elle n'est pas expressément incluse dans un produit.

Le participant à un cours

- veille personnellement à remplir les conditions techniques nécessaires à la participation au cours et indiquées dans l'offre.
- n'est pas autorisé à publier ou à rendre accessibles à des tiers les données d'accès mises à sa disposition sur les plates-formes d'apprentissage et/ou de tests du Goethe-Institut.
- doit par ailleurs respecter les obligations de l'utilisateur (point 4 des conditions d'utilisation).

Les obligations du participant à un examen découlent du règlement des examens dans sa version en vigueur.

g. Droits d'auteur

L'ensemble du matériel de cours et d'examen (textes, exercices, questions-tests, solutions, images, codes de programmes, vidéos et autres contenus) est protégé par des droits d'auteur. Un simple droit d'utilisation non cessible est exclusivement conféré aux participants aux cours pour un usage personnel dans le cadre de la participation à un cours.

Il est notamment interdit aux participants aux cours de faire des copies du matériel de cours ou d'examen pour des tiers, de le publier ou de le transmettre, de le transmettre sur Internet ou autres réseaux, à titre onéreux ou gratuit, de le revendre ou de l'utiliser à des fins commerciales. Il est interdit de retirer les éventuelles mentions de droits d'auteur, les signes distinctifs ou les emblèmes de marques. Toute violation des droits d'auteur est passible de poursuites pénales.

h. Résiliation

(1) Cours par correspondance

La durée du cours choisi est la durée indiquée dans la description du produit.

Pendant la durée normale du cours, vous pouvez résilier le contrat avec un préavis de six semaines, sans indication de motifs, jusqu'au terme du premier semestre suivant la conclusion du contrat, puis à tout moment avec un préavis de trois mois à l'expiration du premier semestre. Le droit du Goethe-Institut et du participant aux cours de résilier le contrat en présence d'un motif légitime ne s'en trouve pas affecté.

Cela vaut également pour les cours d'autoapprentissage (en ligne).

(2) Mise en danger du bien-être de l'enfant dans le cadre des cours pour enfants et jeunes

Le Goethe-Institut se réserve le droit de résilier un cours prématurément et sans préavis en cas de circonstances susceptibles de mettre en danger le bien-être de l'enfant ou du jeune participant, si le Goethe-Institut n'est pas en mesure d'assurer un cours individuel qui pourrait y remédier.

Le Goethe-Institut n'est pas responsable des dommages éventuels causés par la résiliation du cours, sauf si ces dommages résultent d'un acte intentionnel du Goethe-Institut ou commis par négligence. Notamment, le Goethe-Institut ne prend pas en charge les autres frais occasionnés dans ce cas (par exemple, les frais de transport liés au voyage de retour). Les dispositions du point 10 ne s'en trouvent pas affectées.

(3) Violation des obligations de comportement

Le Goethe-Institut se réserve le droit de résilier un cours prématurément et sans préavis en cas de mauvaise conduite grave de la part du participant. Une mauvaise conduite grave est notamment présumée en cas de harcèlement moral, de toxicomanie, de comportement agressif envers un autre participant et de harcèlement sexuel.

Dans les cas mentionnés au point 6 (h), la résiliation doit intervenir par écrit.

Les éventuelles législations nationales à caractère obligatoire ne sont pas affectées par la présente clause d'annulation.

i. Réserve de modification en cas de circonstances ou d'événements graves et exceptionnels

En cas de circonstances ou d'événements graves et exceptionnels ou de modification de telles circonstances ou de tels événements déjà existants sur lesquels le Goethe-Institut n'a pas d'influence (par exemple émeutes, guerre ou conflits terroristes, catastrophes naturelles, épidémies, etc.), nous nous réservons le droit de vous proposer des modifications du cours (par exemple date et lieu). Dans ce cas, nous vous soumettrons une nouvelle offre en fixant une échéance, en vous demandant de nous indiquer si vous souhaitez accepter l'offre modifiée ou résilier le contrat. Si vous résiliez le contrat, nous vous rembourserons tout paiement éventuellement effectué (le cas échéant, au prorata de l'état actuel de la prestation de services fournie).

Pour les consommateurs : les modifications apportées aux produits numériques sont soumises aux dispositions du point 8 (c).

7. CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES VENTES DE MARCHANDISES

a. Réserve de propriété

La marchandise demeure notre propriété jusqu'à son paiement complet.

b. Conditions supplémentaires pour les commandes à distance (site web, fax, courrier postal, e-mail)

Nous livrons uniquement par expédition. Le retrait de la marchandise par le client n'est pas possible.

Si des marchandises sont livrées avec des dommages apparents intervenus pendant le transport, vous devez faire une réclamation dans les plus brefs délais auprès du livreur et nous contacter immédiatement. L'absence de réclamation ou de prise de contact n'a aucune conséquence sur vos droits et leur exercice, notamment sur votre garantie légale. Toutefois, vous nous aidez à faire valoir nos propres droits à l'égard du transporteur ou de l'assurance contre les risques de transport.

8. CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES PRODUITS NUMERIQUES

Dans la mesure où les produits du Goethe-Institut sont proposés sous forme de produits numériques, les dispositions suivantes s'appliquent également.

a. Droits d'utilisation et droits d'auteur

S'agissant des produits numériques, les droits d'utilisation sont limités à la durée du contrat, sauf indication contraire dans la description du produit concerné. Les droits d'utilisation susmentionnés s'appliquent également aux versions ultérieures de nos produits numériques (mises à jour et mises à niveau) que nous mettons à disposition à la place de nos services actuels. Par ailleurs, les dispositions du point 6.g. s'appliquent mutatis mutandis.

b. Descriptions des produits

Les autres particularités résultent également des descriptions des produits respectives.

c. Modification des produits numériques pour les contrats de consommateurs

Pour les consommateurs, la règle suivante s'applique : dans le cas d'une fourniture permanente, nous pouvons apporter des modifications au produit numérique qui vont au-delà de ce qui est nécessaire pour maintenir la conformité contractuelle si

- nous avons une raison valable de le faire,
- la modification n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour vous, et
- nous vous informons de la modification de manière claire et compréhensible.

Les raisons valables en ce sens comprennent les cas où la modification est nécessaire pour adapter le produit numérique à un nouvel environnement technique ou à un nombre accru d'utilisateurs, ou pour d'autres raisons opérationnelles importantes.

9. DROIT DE RETRACTATION

Il n'est pas possible de résilier le contrat sans indiquer de motifs (droit de rétractation). Si vous bénéficiez d'un droit de rétractation en vertu des dispositions impératives en matière de protection des consommateurs en vigueur dans votre lieu de résidence habituel, ce droit ne s'en trouve pas affecté.

10. GARANTIE

La législation relative à la garantie des vices s'applique.

11. CONTENUS PROPRES : RESPONSABILITE, TRANSFERT DES DROITS D'UTILISATION

a. Responsabilité pour les contenus propres

Si, en utilisant les services du Goethe-Institut, vous mettez à disposition vos propres contenus et/ou les rendez accessibles au public, vous en assumez l'entière responsabilité. Vous garantissez que tous les droits relatifs à de tels contenus vous reviennent et vous assurez que les contenus mis à disposition ne portent pas atteinte aux droits de tiers, notamment aux marques, aux droits d'auteur ou aux droits voisins, à d'autres droits de propriété intellectuelle, aux droits de propriété ou aux droits de la personnalité.

Les contenus mis à disposition ne doivent pas non plus enfreindre les dispositions légales, notamment en étant racistes, xénophobes, violents, sexistes ou de toute autre nature contraire aux bonnes mœurs ou à la constitution, ou en poursuivant de tels objectifs.

b. Transfert des droits d'utilisation

Vous transférez au Goethe-Institut, aux fins d'utilisation de l'offre, de la réalisation et du développement de cours et d'examens de langue, les droits d'utilisation suivants sur les contenus que vous mettez à disposition dans le cadre de l'utilisation du produit (par exemple, contenus d'apprentissage, contenus audio ou textes) :

- un droit d'utilisation non exclusif, illimité dans l'espace et dans le temps, transférable pour tous les types d'utilisation connus à la date de conclusion du contrat,
- le droit de reproduction, de modification, en particulier de traduction dans d'autres langues et d'anonymisation,
- le droit à la mise à disposition, à la vérification et à la correction automatisées à l'aide d'applications numériques, y compris les applications d'intelligence artificielle et
- le droit d'utiliser les contenus anonymisés pour la formation à des applications numériques utilisées pour l'évaluation automatisée et la mise à disposition de supports dans des produits d'apprentissage des langues (y compris les offres d'examens) du Goethe-Institut, y compris les applications d'intelligence artificielle.
- le droit de mettre les contenus anonymisés à la disposition de tiers à des fins de recherche et de développement de technologies numériques d'apprentissage des langues (y compris l'intelligence artificielle).

12. LIMITATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

a. Limitation de responsabilité

Pour les actions reposant sur des dommages causés par nous, nos représentants légaux ou nos préposés, notre responsabilité est toujours illimitée

- en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé
- en cas de manquement intentionnel ou de négligence grave
- en cas de promesse de garantie, s'il en est convenu ainsi
- à l'égard des consommateurs.

En cas de violation d'obligations substantielles du contrat, dont l'exécution seule permet une exécution en bonne et due forme du contrat lui-même et au respect desquelles le cocontractant peut se fier (obligations substantielles), reposant sur une négligence légère de notre part, de la part de nos représentants légaux ou de nos préposés, la responsabilité à l'égard des professionnels est limitée à hauteur du montant du dommage propre au contrat, prévisible à la conclusion du contrat.

Au demeurant, toute action en réparation est exclue.

La responsabilité prévue par les dispositions légales impératives n'en est pas affectée. Pour les contrats de formation à distance au sens de la loi allemande sur la vente à distance (FernUSG), les dispositions légales relatives aux demandes de dommages-intérêts s'appliquent.

b. *Exonération de responsabilité*

Vous nous dégagez de toute responsabilité en cas de plainte déposée par un tiers à notre encontre en raison d'un manquement à la loi ou à une obligation de votre part en relation avec

- la participation à des cours et/ou examens, y compris l'utilisation de produits numériques conformément au point 8 des CGV
- la mise à disposition de votre propre contenu conformément au point 11 des CGV

Vous ne pouvez pas faire valoir vos droits à l'encontre d'un tiers, à moins que vous ne soyez pas responsable de la violation de vos obligations. Sur présentation des justificatifs correspondants, vous nous rembourserez les frais de défense en justice nécessaires, y compris tous les frais de justice et d'avocat. Toute autre action en réparation ne s'en trouve pas affectée.

Il en va de même pour les cours pour enfants et jeunes, si la violation de la loi ou le manquement à une obligation est commis par votre enfant.

13. REGLEMENT DES DIFFERENDS

Nous sommes disposés à participer à une procédure de conciliation extrajudiciaire devant un organe de conciliation. L'organe de conciliation compétent est : Universalschlichtungsstelle des Bundes am Zentrum für Schlichtung e.V., Straßburger Straße 8, 77694 Kehl am Rhein, Allemagne, www.verbraucher-schlichter.de.

14. DISPOSITIONS FINALES

La direction du Goethe-Institut organisateur est l'interlocuteur compétent pour toute réclamation concernant les cours et examens proposés par le Goethe-Institut. La procédure de recours pour les examens est régie par le règlement des examens.

Le Goethe-Institut collecte, traite et utilise les données à caractère personnel des participants dans le but d'exécuter un contrat conclu avec les participants, ainsi que dans le cadre de l'autorisation légale et du consentement à la protection des données accordé au Goethe-Institut, le cas échéant. Pour plus de détails, veuillez consulter la **politique de confidentialité** distincte à laquelle il est expressément fait référence.

Les informations actuelles concernant les prix, les dates d'inscription, etc. sont publiées sur le site Internet du Goethe-Institut concerné (www.goethe.de). Le règlement des examens du Goethe-Institut et les dispositions d'application relatives aux différents examens contiennent de plus amples informations sur le déroulement des examens.